



Madame, Monsieur le Représentant
au Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE

Objet : Comité Syndical du 12 février 2026

PJ : Note de synthèse explicative.

Madame, Monsieur le Représentant au Comité Syndical,

Caen, le 6 février 2026

Je vous convie à participer à la réunion du Comité Syndical qui se tiendra le :

**Jeudi 12 février 2026 de 14h00 à 16h00,
dans la salle Normandie de la CCI de Caen Normandie – 1 rue René Cassin à Saint Contest.**

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

• Rapport de la Présidente :

- ✓ Activités 2025 du Bureau Syndical et des commissions,
- ✓ Récapitulatif des marchés publics notifiés et des décisions de la Présidente sur l'année 2025,
- ✓ Compte-rendu des décisions de la Présidente 2026,
- ✓ Etat des transferts de compétences,
- ✓ Mise à jour des annexes 1 et 3 des statuts du SDEC ÉNERGIE,
- ✓ Délégations du Comité Syndical au Bureau Syndical et à la Présidente,
- ✓ Motion.

• Finances :

- ✓ Budget principal (CFU et résultat 2025, Budget primitif 2026, Provisions pour risques et charges, Subventions 2026, *Mise à disposition de ressources pour le compte des deux régies, Autorisation de fongibilité des crédits*)
- ✓ Budget annexe « Energies Renouvelables » (CFU et résultat 2025, Budget primitif 2026, Provisions pour gros entretien, *Autorisation de fongibilité des crédits*)
- ✓ Budget annexe « Mobilité Durable » (CFU 2025 et résultat 2025, Budget primitif 2026, Provisions pour gros entretien, *Autorisation de fongibilité des crédits*)
- ✓ Gestion pluriannuelle – Autorisation de Programmes et Crédits de Paiement
- ✓ Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours,
- ✓ Contributions et aides financières 2026,
- ✓ Accise sur l'électricité - commune de Fontenay le Marmion.

• Conditions d'exercice des compétences optionnelles : « Eclairage public », « Signalisation Lumineuse » et « IRVE ».

• Concessions Gaz :

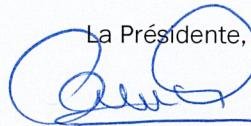
- ✓ Convention de rattachement d'ouvrages de raccordement du réseau favorisant l'injection de gaz renouvelable
- ✓ Avenant n°1 à la convention de rattachement d'ouvrages biométhane (Ablon).

• Concession Electricité :

- ✓ Convention relative aux modalités d'occupation du domaine public autoroutier concédé à la SAPN.

La note de présentation relative à cette réunion est jointe à cet envoi.

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Représentant au Comité Syndical, mes salutations distinguées.

La Présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE